

13 Novembre 2012

---

## BRENNILIS

---

### Conseil. La future bibliothèque à l'ordre du jour

Le conseil municipal s'est réuni samedi matin, à la mairie, sous la présidence du maire, Jean-Victor Gruat. Principal point à l'ordre du jour, le projet de bibliothèque - Maison pour tous. Il a été inscrit au contrat de territoire de la communauté de communes et figure à la programmation 2013 de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles).

Il est, par ailleurs, soutenu par les Bibliothèques du Finistère et

le groupe La Poste.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide par six voix pour et quatre voix contre, de prendre note du contenu sommaire du permis de construire finalisé et d'approuver le plan de financement de l'opération. Une subvention supplémentaire pourra être demandée au programme Ecofaur. Les élus ont décidé d'autoriser la poursuite du programme, avec notamment la formalisation des engagements

partenaires et le lancement des travaux après réception des permis sollicités.

Au chapitre des dépenses : démolition, 20.000 €; construction, 240.000 €; lots techniques, 45.000 €; mobiliers et équipements, 35.000 €; études et honoraires, 52.000 €; provisions pour imprévus (5 %) 19.000 €, soit 411.000 € HT.

**Travaux à l'église.** La réception des travaux est prévue le 4 décembre ; les travaux enga-

gés et réglés se montent à 1.000.294 € TTC pour un montant de subventions versé de 468.203 €. Il reste encore des subventions à percevoir. Des travaux supplémentaires pour l'éclairage, la sonorisation, le chauffage sont nécessaires. Les devis ont été approuvés, mais d'autres travaux complémentaires sont à envisager et une réunion avec la Drac a été demandée pour savoir si ceux pourraient être subventionnables.

## BRENNILIS

### Médiathèque-Maison pour tous. Un chantier à l'horizon 2013



*M. Dartiguenave (Drac), Mmes Arcos-Desloges et Mme Fels (Bibliothèque du Finistère), M. Tommy-Martin et Mme Béal (architectes), Mmes Borgne et Daniel (conseillères municipales).*

Une réunion de concertation avec les partenaires potentiels du projet de médiathèque-Maison pour tous a eu lieu à la mairie, jeudi matin. Elle réunissait les représentants de la municipalité, de la Drac (Direction régionale d'action culturelle), de la Bibliothèques du Finistère (conseil général) et du Cabinet Delvaux & Tommy-Martin. L'objet de cette réunion – qui avait été précédée d'une séance de travail avec la Safi, agissant comme conseil de la municipalité pour le montage finan-

cier du projet – était de passer en revue les principales caractéristiques du projet au regard des attentes des futurs partenaires.

Le cabinet Tommy-Martin reverra certains aspects d'aménagement interne au vu des commentaires reçus et la municipalité approfondira les possibilités de mutualisation communautaire des services attendus de la nouvelle structure.

Si tout progresse comme prévu, le chantier pourrait s'ouvrir début 2013.

## BRENNILIS

### CONSEIL MUNICIPAL.

Il se réunira le samedi 7 juillet, à 10 h, salle de la mairie. À l'ordre du jour : subventions 2012 aux associations ; exécution des budgets ; bilan provisoire chantier église ; évolution cabinet médical ; maison pour

tous/médiathèque, évolution ; voirie, travaux en cours et envisagés ; patrimoine, mission Léonore Virion ; eau et assainissement, derniers développements ; aide à domicile, état des lieux ; préparation du pardon 2012 ; questions diverses.

2 Novembre 2011

(Le Payer Hebdo)

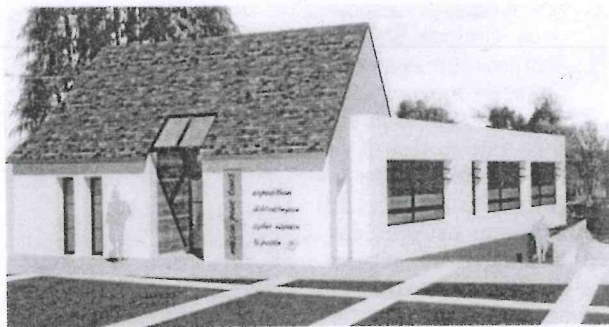
**BRENNILIS**

# MPT-médiathèque : le projet se dessine

**L**e projet de Maison pour tous, décrié par la minorité car jugé trop coûteux, vient de passer à la vitesse supérieure. La semaine passée, le cabinet d'architecte Tommy-Martin a levé le voile sur les premières esquisses du futur bâtiment. 205 m<sup>2</sup> pensés sur deux niveaux, de plain-pied. L'agence postale, la médiathèque-bibliothèque, le cyber-espace avec une demi-douzaine de places y seront transférés. Une salle pour les associations, mais également pour les expositions et les réunions, est également prévue.

Coût total du projet: 280.000 €. Un projet qui comprend finalement la démolition de la maison « Guillou » : « On a fini par opter pour le neuf, explique Jean-Victor Gruat. Le prix était à peu près le même et l'ancien bâtiment n'avait ni valeur sentimentale réelle, ni qualité esthétique sérieuse ».

Côté calendrier, l'avant-projet sommaire sera connu courant novembre. Le permis de construire pourrait être déposé d'ici la fin de l'année. La mairie doit également monter son dossier de financement. Les subventions pourraient avoisiner les 60 %.



*L'entrée principale, au rez-de-chaussée, est située face à la mairie. Elle permettra d'accéder à l'agence postale, au cyber-espace, à la médiathèque et à la salle. Le transfert de l'agence postale libérera un espace dans la mairie. Il sera utilisé pour l'entreposage des archives et pour l'accueil de services ponctuels (Pôle Emploi, esthéticienne...).*



*Au niveau - 1, à l'arrière du bâtiment, seront installés un local pour les archives ainsi qu'un atelier... La configuration de la structure est amenée à être modifiée car sur les plans actuels, le bâtiment est situé trop près d'un hangar. Le bâtiment aura en tout cas une toiture en ardoises, une façade blanche. A l'intérieur, une place sera également faite au bois. Des fenêtres très allongées sont aussi imaginées pour laisser entrer la lumière.*

29 Octobre 2011

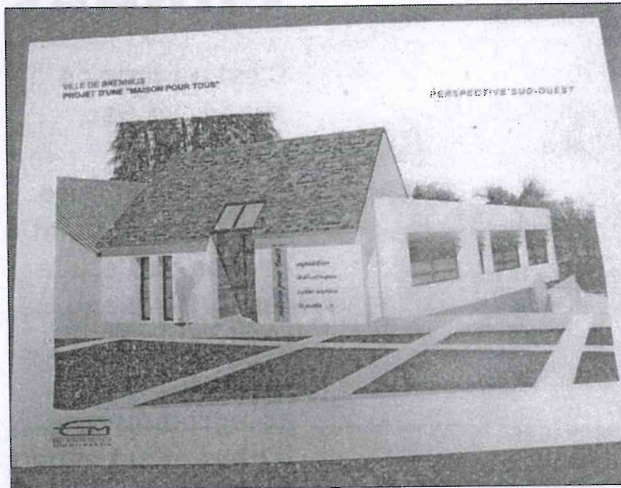
## BRENNILIS

### Conseil municipal. Projet de la MPT-médiathèque

Le conseil municipal s'est réuni jeudi soir salle de la mairie, sous la présidence du maire. Deux conseillers absents avaient donné procuration. À l'ordre du jour, la présentation de la première esquisse de la Maison pour tous-médiathèque par le cabinet d'architecture Tommy-Martin, de Morlaix. Avant l'intervention de l'architecte, les élus de l'opposition qui ne cautionnent pas ce projet sont sortis de la salle pour ne pas assister à cette présentation. Ils avaient voté contre cet important investissement, mais ils suivront de très près les dépenses afférentes à cette construction.

#### Un projet estimé à 285.000 €

Les élus ont pris connaissance de l'esquisse pour la création d'une Maison pour tous à l'emplacement de la maison « Guillou », située face à la mairie. Le descriptif sommaire du projet comprend les travaux de démolition de la maison « Guillou » pour un mon-



Première esquisse de l'avant-projet sommaire (APS) de la Maison pour tous-médiathèque présentée aux élus, jeudi soir.

tant estimatif de 20.000€ HT, et les travaux de construction d'un bâtiment d'environ 205 m<sup>2</sup> avec un rez-de-jardin de 40 m<sup>2</sup> comprenant un bureau-atelier, un local d'archives, un local rangement avec escalier intérieur pour accès au rez-de-chaussée ; un rez-de-chaussée de 165 m<sup>2</sup> avec accès

direct depuis la rue, face à la mairie, avec l'agence postale, un cyber espace, une salle de réunion et d'exposition et une exposition, pour un montant estimatif selon l'esquisse présentée de 285.000 €HT. Quelques modifications vont être apportées à cette esquisse afin de tenir compte des diffé-

rentes contraintes dues à l'implantation de la construction, et de la présence de l'agence postale. Le bâtiment présente une toiture en façade et une partie arrière en toit terrasse ce qui va permettre de récupérer de la lumière naturelle pour la bibliothèque.

#### Trouver des financements

Le bureau de contrôle n'est pas encore retenu. L'APS (Avant projet sommaire) devrait être présenté vers mi-novembre, et le PS (projet sommaire) fin novembre, après que le bureau de contrôle retenu ait vérifié le projet, 300.000 € HT sans le mobilier. Le permis de construire devrait être déposé pour la fin de l'année. Il restera à monter le dossier de financement et les demandes de subventions possibles. Le maire fait part d'une possibilité d'avoir une deuxième journée de formation avec la Safi qui pourrait être utilisée pour aider à monter le dossier de financement.

12 Mai 2011

(Poster Hebdo)

## BRENNILIS

### MPT : le projet adopté... de justesse

Ce 9 mai, au terme d'une heure et demie de discussions, le conseil a finalement décidé de lancer le projet de Maison pour tous, imaginée au niveau de la maison « Guillou ». Mais le dossier est passé de justesse : 6 voix pour... 5 contre. Ceux qui se sont opposés ? La minorité\* mais aussi un élu de la majorité. Le maire confie : « De notre côté, un élu a émis des réserves. Il trouve que le projet est trop grand. Et ne s'en est jamais caché. Mais cela ne remet pas en cause la majorité municipale ». Peu importe l'écart, le maire est de toute façon rassuré. Le

projet à quelque 250.000 € est passé. « Et on va pouvoir aller de l'avant ». Reste une question, toujours sans réponse : la maison « Guillou » sera-t-elle rénovée pour accueillir le projet ou au contraire rasée pour laisser place à un bâtiment neuf ? « Le choix se fera au vu du projet architectural, dit Jean-Victor Gruat. Maintenant, on va lancer l'appel d'offres pour trouver une assistance à maîtrise d'œuvre ».

**Sophie Benoit**

*\* Malgré plusieurs tentatives, nous n'avons pu joindre Alexis Manac'h.*

12 Mai 2011

## BRENNILIS

### Maison pour tous-médiathèque. Le projet suit son cours

Le conseil municipal s'est réuni lundi en soirée, salle de la mairie, sous la présidence du maire; un conseiller absent avait donné procuration. La plus importante question à l'ordre du jour était la présentation du projet Maison pour tous-médiathèque.

Le diagnostic culturel de territoire, récemment conduit par le pays COB, a notamment montré que la lecture publique était le « parent pauvre » de l'action des communes en faveur de la culture, quel que soit, par ailleurs, le dynamisme des associations dans ce domaine. De fait, si l'on considère la situation des communes voisines dans la CCYE, si cinq communes, dont Brennilis, disposent de points lectu-

re, quatre ne sont accessibles au public que deux à quatre heures par semaine; la bibliothèque de Brennilis étant la seule à fonctionner six jours sur sept, quatre heures par jour.

#### Étude de faisabilité présentée

En janvier, le conseil retenait le cabinet Delvaux pour réaliser une étude de faisabilité pour ce projet. M. Tomy-Martin a présenté cette étude, comprenant une médiathèque, un bureau de poste, une salle de réunion, un point cyber et un espace culturel. Il a évoqué le problème du terrain, très en longueur avec un fort dénivelé, le non-intérêt de garder l'existant, car non

adapté au projet. Les Bâtiments de France ne voient pas l'intérêt de le conserver. Selon l'étude, trois solutions seraient possibles : conserver le bâtiment, l'aménager et l'agrandir pour 290.000 € TTC, le raser et réaliser un bâtiment de 200 m<sup>2</sup> pour 310.000 € TTC. Les élus sont divisés. L'opposition estime que « ce projet est de trop grande envergure pour les 450 habitants de la commune ». Carole Le Boulanger déclare qu'« il aurait fallu sonder la population pour savoir si

elle viendrait à la médiathèque; la salle du Drosera offrant un bel emplacement pour une salle d'exposition ». Les mêmes élus estiment qu'il aurait été préférable de regrouper les activités autour de la salle polyvalente, et éviter la linéarité de la rue.

Pour le maire, il s'agit de créer un cœur de bourg, dont la maison Guillou fait partie dans la logique du PLU.

Par six voix pour et cinq contre, la poursuite du projet est adoptée.

### Mulette. La génétique au secours de la moule perlière

Page 9

13 Avril 2011

(Faher Hebbal)

### BRENNILIS

# Une Maison pour tous controversée



« Si le projet se réalise, il est prévu d'inclure le "1 % culturel", 1 % du coût du chantier ira dans la réalisation d'une œuvre d'art », explique Jean-Victor Gruat. A droite, la maison « Guillon ».

ue faire de la maison « Guillon », l'ancien bureau de tabac situé face à la mairie ? La question divise. Dans les cartons de la municipalité, un projet existe ; celui d'une Maison pour tous. Saut qu'il ne fait pas l'unanimité. C'est surtout l'opposition qui émet des doutes. Elle s'interroge par exemple sur sa pertinence et sur son coût (lire ci-dessous). Un scepticisme que ne partage pas Jean-Victor Gruat. Hissé à la tête de la commune en 2008, il avait, rappelle-t-il, battu la campagne en défendant notamment un thème : « Améliorer l'accès aux services publics et à la culture ». Et pour lui, ce projet s'inscrit tout à fait dans cette idée.

### LA BIBLIOTHÈQUE

#### « SATURÉE »

Sur le papier, le projet, imaginé sur environ 200 m<sup>2</sup>, indiquerait le transfert de la bibliothèque. La raison d'un tel déménagement ? « Avec 20 m<sup>2</sup>, elle est trop à l'étroit là où elle est », explique Jean-Victor Gruat, qui parle de « saturation ». Au passage, ce ne sont plus deux, mais quatre points-cyber qui seraient proposés dans ce nouveau lieu. Autre transfert, celui de la Poste, « qui ne répond pas à un certain nombre de normes aujourd'hui ». Pour compléter l'offre, une salle de réunion « digne de ce nom » pour les associations est prévue. Une salle de 40 m<sup>2</sup> qui pourrait aussi servir de lieu d'exposition...  
**VERDICT EN MAI**  
Mais comment imbriquer la mai-

son « Guillon » dans ce projet ? Deux options. Soit elle est rasée pour laisser place à un bâtiment flamboyant neuf. Soit elle est conservée, renouée et agrandie. Une seconde hypothèse d'abord privilégiée « car il y avait une valeur sentimentale, confie le maire. Mais on est plus ou moins revenu sur cette option : il y a beaucoup de contraintes et ça revient au même coût ». A savoir, selon les premières estimations, 240.000 € contre 260.000 € pour une construction neuve.  
Les subventions du conseil général, de la Région et de la Drac pourraient représenter jusqu'à 50-60 % du montant de l'opération.

### De l'espace pour les activités itinérantes

Sophie Benoît

tion. A côté, « oui », la commune aurait les moyens de supporter le reste du coût, « car on est assez peu endetté », assure le maire. Il estime par ailleurs que cette structure serait « une bonne chose pour la population, pour les services que cela peut rendre. Et quand on veut attirer de nouveaux habitants, ça joue ! ». Reste à savoir si une majorité d'élus abondera dans ce sens. Car pour l'instant, rien ne dit que le projet sera mené à terme. Le conseil en débatera en mai. Si le oui l'emporte, les premiers coups de pelle pourraient être donnés après l'été.

Les transferts de la bibliothèque et de la Poste permettraient de libérer de l'espace (environ 45 m<sup>2</sup>), dans les locaux jusqu'au tant directement la mairie. « Ça offre la possibilité de créer des pièces qui seraient utilisées par les services de l'état, par des professionnels qui ont une activité itinérante (coiffure, massage, esthétique)... », explique le maire.

## L'opposition est perplexe

30 Mars 2011

## BRENNILIS

### Budget communal. Le maire répond à l'opposition

Dans un communiqué, le maire répond à l'opposition qui critiquait, hier, dans nos colonnes, certains investissements.

« Que le budget de fonctionnement d'une municipalité qui travaille soit supérieur à celui d'une municipalité inactive comme l'était devenue la précédente, dont le chef de file de l'opposition actuelle faisait partie, il n'y a rien là de surprenant », écrit Jean-Victor Gruat.

« Ceci dit, les comptes demeurent équilibrés à Brennilis, les impôts et tarifs très raisonnables. Par une gestion au plus juste, les

dépenses budgétées en fonctionnement ont pu être réduites de 14% en 2010 et de 8% en 2011 ».

Et le maire de poursuivre: « Pour ce qui est des investissements, la rénovation des logements communaux était indispensable pour éviter une déclaration d'insalubrité, provoquée par l'absence durable d'entretien adéquat et la mairie, en tant que propriétaire, ne pouvait que faire face à ses responsabilités, sans pouvoir prétendre à une quelconque subvention. Par contre, pour ce qui est de l'aire de loisirs, des apports

financiers ont été obtenus du programme européen Leader (30%) et de la communauté de communes (35%), permettant d'améliorer le contenu du projet, tout en restant dans les limites du budget prévisionnel, alloué par la commune (20.000 €) ».

#### La Maison pour tous en débat le 9 mai

« Quant à la Maison pour tous, le conseil municipal devant en débattre est prévu le 9 mai, les études d'opportunité et de faisabilité ayant d'ores et déjà été transmises à tous les conseillers.

L'opposition aura alors toute latitude pour faire valoir son sentiment, y compris pour justifier sa position - curieuse - selon laquelle il faudrait décider d'un projet avant de l'avoir étudié ». « S'il est accepté par le conseil, le projet bénéficiera de diverses subventions pour l'obtention desquelles les dossiers seront constitués en temps et en heure. Sinon, la municipalité actuelle a effectivement dû recourir une fois à l'emprunt pour acquitter les factures de travaux, engagés par la précédente sans autre plan de financement ».

19 Janvier 2011

## BRENNILIS

### Vœux du maire. Une Maison pour tous en projet

Vendredi soir, la population était conviée à la traditionnelle présentation des vœux, à la salle polyvalente. La cérémonie a débuté par la remise d'un cadeau à 16 jeunes enfants, qui ne fréquentent pas encore l'école.

#### Effectifs du RPI : la moitié brennilisienne

Le maire, Jean Victor Gruat, a dressé un bilan de l'année écoulée et fourni des éclaircissements sur les projets pour les mois à venir. L'école communale accueille depuis la rentrée les enfants de Loqueffret et La Feuillée dans le cadre du RPI Brennilis-La Feuillée-Loqueffret; les élèves de la commune représentent plus de la moitié des effectifs. De nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer la vie quotidienne des administrés : réfection



Le maire et les adjoints, entourés par le groupe d'enfants qui ont reçu un cadeau et leurs parents.

des logements au-dessus de l'école, amélioration du fonctionnement de l'assainissement collectif, réfection de l'église qui va durer de longs mois.

Toutes les personnes qui, de près ou de loin, participent à la vie locale

ont été chaleureusement remerciées car elles contribuent au dynamisme de la commune.

#### Urbanisme: le PLU appliqué cette année

2011 verra l'application du PLU

dans le domaine de l'urbanisme et son lot de travaux, portant sur le réseau d'eau, la voirie et l'entretien du petit patrimoine... Et, si le projet est validé par le conseil, la réalisation d'une Maison pour tous.

## BRENNILIS

### Maison pour tous. Construction ou rénovation ?

Le conseil municipal s'est réuni au complet samedi matin, sous la présidence du maire. L'ordre du jour était conséquent, et la séance a duré longtemps.

Le cabinet Delvaux a été retenu pour réaliser une étude de faisabilité du projet de Maison pour tous dans la maison Guillou, avec deux options envisagées, rénovation de l'existant ou construction nouvelle.

Cette Maison pour tous devrait abriter l'agence postale communale, la bibliothèque municipale, un point cyber, une salle d'exposition et de réunion, une salle d'archives, des sanitaires, des locaux techniques et de stockage, pour une superficie entre 150

et 200 m<sup>2</sup>, et le coût ne devra pas dépasser 300.000 € HT.

Alexis Manach pose la question de la pertinence de ce projet, est-il vital pour la commune, et la motivation exacte du transfert de l'agence postale et de la bibliothèque actuelle. Le conseil a adopté le cahier des charges proposé au cabinet Delvaux.

**Subventions.** Le conseil a accordé une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association Spectacle et culture, de Huelgoat, pour participer aux frais d'organisation des soirées qui se sont déroulées au Théâtre de verdure, cet été. Le conseil incite l'association à mettre en place un budget prévisionnel si elle

doit renouveler ces manifestations.

L'association Arthus Ciné, de Huelgoat, a le projet de numériser sa salle, le montant des travaux s'élevant à 72.505 €. Elle peut bénéficier de l'aide du Pays Cob (14.000 €), et du conseil régional (14.000 €). Elle a également demandé une subvention aux communes. Le conseil a proposé à l'association d'organiser une réunion avec les communes et financeurs potentiels pour débattre de son projet de numérisation de la salle de cinéma. À suivre.

**ADMR de Huelgoat.** Le conseil a adopté la motion de soutien de l'association ADMR

de Huelgoat, qui aide 300 personnes et emploie 60 salariés dans sept communes. La situation de l'association est préoccupante et les maires des sept communes ont demandé à rencontrer Pierre Maille, président du conseil général, pour aider l'association locale. 93 associations ADMR sont recensées dans le département et 22 sont dans une situation délicate, suite aux difficultés de la fédération ADMR.

**Plan local d'urbanisme.** Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a remis son rapport, avec un avis favorable. Le rapport est consultable à la mairie.

**CLUB DES AÎNÉS.** Première journée du challenge interclubs de belote, aujourd'hui, à 14 h, à Berrien.

**MERLIN.** L'association organise, le 5 décembre, à 12 h, salle polyvalente, un repas au bénéfice du Téléthon. Au menu : apéri-

tif offert, moules-frites ou jambon-frites ou rôti de porc-frites, mousse chocolat ou salade de fruits. Tarif : 10 €; possibilité de

repas à emporter. Réservations et règlement jusqu'au 27 novembre, au 02.98.99.26.05; e-mail, asso-merlin@gmail.com

2 Octobre 2010

## BRENNILIS

### Conseil municipal. Le projet de médiathèque bien avancé

Le conseil municipal s'est réuni mercredi soir, salle de la mairie, sous la présidence du maire. Un conseiller absent avait donné procuration.

**Agenda 21.** Les élus ont un avis divergent sur l'Agenda 21. Ils se sont penchés sur la question, suite à la réunion régionale organisée le 21 septembre dans la commune avec Bruded (Bretagne rurale et urbaine pour le développement durable). À l'issue de cette rencontre, les représentants du conseil général, de la Safi, du PNRA, de Bretagne Vivante et de Bruded ont la volonté de soutenir les petites communes dans cette démarche et de travailler avec Brennilis comme commune pilote.

**Le breton à l'école.** Pour la continuité entre les trois écoles du RPI, le conseil accepte de financer 840 € une heure sur une durée d'un an, avec une convention de trois ans avec l'association Mervent.

Les horaires de la garderie sont modifiés pour une plus grande amplitude horaire: de 7 h à

8 h 45 et de 16 h 15 à 19 h. **Enquête publique PLU.** Elle s'est achevée le 24 septembre. Les élus ont pris part des remarques de 12 personnes, mais ne changent pas d'avis sur le projet du PLU.

Berched Trodec relève que certains chemins sont soi-disant communaux, alors qu'ils ne le sont pas. Ils ne sont d'ailleurs pas répertoriés au cadastre.

**Projet de médiathèque.** Le projet est déjà bien avancé, au grand dam des élus de l'opposition qui indiquent qu'ils n'ont pas été consultés.

Le conseil décide la poursuite du projet de la « Maison pour tous-médiathèque-salle de réunion », dans l'espace Le Guillou par six voix pour, deux contre et deux abstentions. Le cabinet Tomy Delvaut est retenu pour poursuivre cette étude; coût: 3.000 €. Le conseil demande également à la commission patrimoine un projet plus détaillé, avec un cahier des charges précis. Carole Le Boulanger souhaite que tous les élus y participent.